



Communiqué de presse

Strasbourg, le 16 octobre 2015

## Le zoo d'Amnéville perd son titre de membre permanent de l'EAZA

**Les activités de cirque ne sont pas compatibles avec les missions des zoos.** C'est la conclusion rendue par l'EAZA, Association européenne des zoos et des aquariums, qui s'est penchée sur le cas du zoo d'Amnéville cet été.

Code animal et Aves avaient conjointement, en mai dernier, demandé à l'organisation d'exclure l'établissement de Michel Louis de la liste de ses membres. Motif : **l'introduction d'un numéro de cirque avec des tigres**, le Tiger World, qui avait choqué tant de nombreux défenseurs des animaux que la communauté des zoos. Après une cyberaction mobilisant les internautes, l'EAZA avait répondu à notre demande et décidé d'effectuer **un contrôle du zoo d'Amnéville en juin.**

La décision publiée début octobre fait suite à ce contrôle. Le zoo n'est plus un membre permanent de l'EAZA, mais un membre temporaire, pour un an. D'après nos informations, ce changement impliquerait, pour l'établissement de Michel Louis, **de scinder son activité de zoo de celle de cirque** dans ce délai. Autrement dit, il s'agirait là d'un compromis permettant aux deux parties de sortir gagnantes de la polémique.

Si cette décision consiste bien en une avancée, elle est toutefois insuffisante. Même séparé de l'activité principale de l'établissement, le numéro de dressage proposé par Michel Louis reste une violence pour les animaux et une négation de leurs besoins physiologiques élémentaires. **Code animal maintient donc sa vigilance quant aux activités de ce zoo.**

### Contact

- Franck Schrafstetter, responsable de campagne zoo : [info@code-animal](mailto:info@code-animal), 06 14 82 21 84

---

### Code animal

Code animal est une association de droit local 1908 inscrite au tribunal d'instance de Strasbourg, spécialisée dans la relation entre l'homme et l'animal, plus particulièrement au travers de la captivité. L'association défend l'idée de respect de tout être vivant, humain ou non humain. Entièrement bénévole, Code animal n'est affiliée à aucun parti politique ou religieux. Tous les dons servent à financer nos actions de sensibilisation, de lobbying ou de libération.

Code animal

Maison des associations – 1A, place des Orphelins – 67000 Strasbourg – France

[www.code-animal.com](http://www.code-animal.com) – [info@code-animal.com](mailto:info@code-animal.com)

Membre du CVA et de la Coalition Endcap pour mettre fin à la captivité des animaux sauvages.